

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 23 mars 2018

**4<sup>ème</sup> Commission**  
**N° CP-2018-3-4-2**

**Service instructeur**

DSOL - Direction de l'autonomie

**Service consulté**

**FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS  
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN :  
CONGRES NATIONAL DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES  
HOPITAUX DE JOUR POUR PERSONNES AGEES**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'accorder une subvention d'un montant de 1500 € à l'Association pour la Promotion des Hôpitaux de Jour pour Personnes Agées pour l'organisation de son congrès national qui se tiendra les 7 et 8 juin 2018 au CREF à COLMAR.

L'Association pour la Promotion des Hôpitaux de Jour pour Personnes Agées (APHJPA) organise son congrès national les 7 et 8 juin 2018 au CREF à COLMAR.

L'APHJPA, qui fêtera en 2018 ses 30 ans d'existence, a pour vocation de :

- promouvoir la création, le développement et l'amélioration des Hôpitaux de Jour gériatriques (HDJ) dans le tissu sanitaire, ainsi que leur pleine reconnaissance,
- favoriser les échanges et informations au niveau national et international,
- organiser des formations destinées à tous les intervenants HDJ,
- promouvoir et s'impliquer dans des projets de recherches cliniques, partenaire essentiel des laboratoires, instituts de santé, etc...,
- collaborer avec les différentes sociétés, institutions concernées par les personnes âgées.

Le thème retenu cette année est la « prévention en hôpital de jour » avec un objectif commun : « la prise en charge optimale de la personne âgée ».

Le nombre de participants attendu est d'environ 250 professionnels de santé (médecins, soignants, paramédicaux, psychologues, acteurs médico-sociaux, etc...).

L'APHJPA a sollicité un soutien financier du Département, qui tiendra par ailleurs, un stand durant les deux journées.

Je vous propose d'accorder une subvention de 1 500 € à l'APHJPA pour l'organisation de son congrès, dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales dans le Haut-Rhin. Le montant, payable en une fois, sera prélevé sur le budget départemental 2018, programme J718 – chapitre 65 – fonction 021 – nature 6574 – programme 3277 – service 029.

La 4<sup>ème</sup> Commission – Solidarité et Autonomie – dans sa séance du 16 février 2018 a émis un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brigitte Klinkert', written over a light blue horizontal line.

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT